

Résumé de l'étude de l'ONU 2006 Mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des paroles aux actes

La violence à l'égard des femmes : formes, conséquences et coûts

dimanche 15 mars 2009

La violence à l'égard des femmes prend de nombreuses formes - physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. Elles sont interdépendantes et affectent les femmes de la naissance à la mort. Au fur et à mesure que les sociétés changent, les schémas de violence évoluent et de nouvelles formes se font jour. Certaines formes de violence, telle la traite, sont transfrontalières.

Les femmes victimes de la violence souffrent de toute une gamme de problèmes de santé et leur aptitude à participer à la vie publique en est diminuée. La violence à l'égard des femmes nuit à toutes les générations d'une même famille, ainsi qu'aux communautés, et renforce d'autres formes de violence dans toutes les sociétés.

La violence à l'égard des femmes appauvrit également les femmes, leurs familles, leurs communautés et leurs pays. Elle réduit la productivité économique, draine les ressources des services publics et des employeurs, et réduit la constitution d'un capital humain.

La violence à l'égard des femmes est complexe et diverse dans ses manifestations, et ses coûts et ses conséquences sont considérables et durables. Son élimination exige une réponse globale, systématique et déterminée.

D'après l'Étude approfondie du Secrétaire général sur la violence à l'égard des femmes :

- Tout indique que la violence à l'égard des femmes est un problème grave répandu à travers le monde. Les enquêtes sur la violence à l'égard des femmes faites dans au moins 71 pays indiquent qu'une proportion importante de femmes sont victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques.
- La forme la plus fréquente de violence infligée aux femmes dans le monde est la violence physique du partenaire sexuel. En moyenne, au moins une femme sur trois est victime, au cours de sa vie, de violences de la part de son partenaire sexuel.
- Un grand nombre de femmes sont victimes de la violence sexuelle de leur partenaire. Une étude de l'OMS dans 11 pays a permis de constater que le pourcentage de femmes victimes de violences sexuelles de la part de leur partenaire allait de 6% au Japon et en Serbie et Monténégro à 59 % en Ethiopie.
- La violence psychologique ou affective commise par les partenaires sexuels est également très répandue. La proportion de femmes ayant subi de graves traumatismes psychologiques allait de 10 % en Egypte à 51% au Chili. La première enquête nationale française sur la violence à l'égard des femmes a permis de constater que 35% des femmes avaient subi des pressions psychologiques de la part de leur partenaire sexuel pendant une période de 12-mois.
- Le fémicide - le meurtre de femmes - revêt des caractéristiques autres que les meurtres d'hommes et est souvent marqué par la violence sexuelle. Entre 40 et 70% des femmes assassinées sont tuées par leur mari ou leur petit ami en Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux Etats- Unis. En Colombie, tous les six jours une femme serait tuée par son partenaire ou ex-partenaire. Des centaines de femmes ont été enlevées, violées et assassinées à Ciudad Juárez (Mexique) et aux alentours pendant une

période de 10 années.

- Plus de 130 millions de filles ont subi la mutilation / ablation génitale. Cette pratique, qui prévaut surtout en Afrique et dans certains pays du Moyen-Orient, est également fréquente parmi les communautés immigrées d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie. L'infanticide féminin, la sélection du fœtus en fonction du sexe et la négligence systématique des filles sont généralisés en Asie du Sud et de l'Est, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

- Les femmes sont victimes du harcèlement sexuel durant toute leur vie. De 40 à 50% des femmes de l'Union européenne ont fait état d'une forme ou d'une autre de harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Au Malawi, 50% des écolières sondées ont indiqué avoir subi un harcèlement sexuel à l'école.

- La majorité des centaines de milliers de personnes victimes de trafic chaque année sont des femmes et des enfants, et beaucoup sont victimes d'un trafic à des fins d'exploitation sexuelle.

- Les femmes sont également soumises à la violence lorsqu'elles sont en garde à vue. La violence à l'égard des femmes en garde à vue ou en prison comporte des cas violence sexuelle ; une surveillance inappropriée ; des fouilles faites par des hommes ou en présence d'hommes ; et des demandes de faveurs sexuels en échange de privilèges, de produits ou de nécessités de base.

- La violence à l'égard des femmes dans les conflits armés comprend souvent des violences sexuelles. De 250 000 à 500 000 femmes ont été violées pendant le génocide de 1994 au Rwanda ; de 20 000 à 50 000 femmes ont été violées durant la guerre en Bosnie au début des années 1990.

- Nombre de femmes sont confrontées à des formes multiples de discrimination et à des risques accrus de violence. Les femmes autochtones au Canada ont cinq fois plus de risques que les autres femmes du même âge de mourir des effets de la violence. En Europe, en Amérique du Nord et en Australie, plus de la moitié des femmes handicapées ont été victimes de maltraitance, contre un tiers des femmes non handicapées.

- Les femmes victimes de la violence sont plus à même d'avoir des problèmes physiques, mentaux et de santé procréative. Les blessures physiques incluent des fractures et des problèmes de santé chroniques. Les conséquences sur la santé procréative incluent des troubles gynécologiques, des infections sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des problèmes au moment de l'accouchement.

- La violence et les viols familiaux constituent 5 % des problèmes de santé des femmes de 15 à 44 ans dans les pays en développement et 19 % dans les pays développés. La violence expose les femmes à des risques accrus de problèmes de santé physique et procréative, et les femmes maltraitées ont également plus de problèmes de santé mentale et de fonctionnement social.

- La violence pendant et durant la grossesse a de graves répercussions sur la santé de la mère et de l'enfant. La violence provoque des grossesses à hauts risques et des problèmes liés à la grossesse, notamment des fausses couches, un travail avant terme et des insuffisances pondérales à la naissance.

- Les femmes victimes de la violence sont plus à même de contracter le VIH. La crainte de la violence empêche également les femmes d'avoir accès à des informations sur le VIH/sida et de recevoir des soins et des conseils.

- La dépression est l'une des conséquences les plus communes de la violence sexuelle et physique contre les femmes. Les femmes soumises à la violence sont plus à même d'abuser d'alcool et de stupéfiants et de connaître dysfonctionnements sexuels, tentatives de suicide, stress post-traumatique, stress et trouble du système nerveux central.

- La présence chronique de la violence familiale peut entraîner un schéma à vie de violence dans les relations personnelles.

- La violence à l'égard des femmes peut les empêcher de participer à part entière à la vie économique, ce qui risque d'entraver leurs perspectives d'emploi.

- Les filles ciblées par la violence sont moins à même de finir leur scolarité. Une étude faite au Nicaragua a permis de constater que les enfants de victimes féminines de la violence abandonnaient l'école en moyenne quatre ans plus tôt que les autres enfants.

- Le coût de la violence à l'égard des femmes - direct et indirect - est extrêmement élevé. Ces coûts incluent le coût direct des services nécessaires pour soigner et aider les femmes maltraitées et leurs enfants et pour traduire les auteurs de ces violences en justice. Les coûts indirects incluent une perte d'emplois et une baisse de la productivité, ainsi que les coûts en douleurs et en souffrances humaines.

- Au Canada, une étude faite en 1995 a évalué les coûts directs de la violence à l'égard des femmes à 684 millions de dollars canadiens pour le système de justice pénale, à 187 millions de dollars canadiens pour la police et à 294 millions de dollars canadiens pour les services de conseil et de formation, ce qui revenait au total à 1 milliard de dollars canadiens par an. Une étude faite en 2004 au Royaume-Uni a estimé la totalité des coûts directs et indirects de la violence familiale, y compris les douleurs et les souffrances, à 23 milliards de livres par an, soit 440 livres par personne.

9 octobre 2006

- Plus d'infos sur <http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw>

- Le **texte complet de l'étude** est proposé en téléchargement dans notre article [Les violences contre les femmes](#)